

Péto-Canada—Loi

mise de fonds initiale avant déduction d'impôt, et d'accorder aux entreprises extractives des réserves additionnelles de ressources, de façon qu'avec leurs connaissances, leur technologie et leurs ressources humaines, elles puissent aller de l'avant et se lancer dans ces projets risqués et dispendieux avec une certaine sécurité et un minimum de pertes.

Pourquoi ne pas nous engager dans ces voies connues de techniques commerciales plutôt que dans ce cirque de Péto-Canada? Le ministre signale que l'investissement requis est considérable et qu'il dépasse les moyens de n'importe quelle société individuelle. Il y a une solution à ce problème: favoriser le roulement des capitaux et encourager les Canadiens à épargner et constituer des capitaux pour répondre à nos besoins. Un organisme d'État sera synonyme d'inefficacité. Aucune ambition de réussir ne le motive. L'argent n'a aucune signification lorsqu'on en arrive à ce genre de besoins et d'activités au Canada.

Si le gouvernement travaillait en harmonie et en association avec le secteur des stimulants, s'il venait ajouter ses maigres capitaux au talent et à l'initiative de ceux qui réagissent aux stimulants, nous commencerions alors à progresser dans notre pays, nous commencerions à devenir propriétaires de nos propres richesses naturelles. Le gouvernement lui-même, en raison des défaillances inhérentes à sa propre organisation, est voué à l'échec, comme en témoignent les résultats de ces quelque 131 sociétés.

Le ministre déclare qu'il veut participer aux travaux d'exploration, de mise en valeur et de recherche. Je suis d'accord. Mais n'avons-nous pas déjà des organismes consciencieux qui sont en mesure de le faire? Pourquoi multiplier les doubles emplois?

Il prétend que la société d'État peut importer à meilleur prix que la société privée. Jusqu'ici nous n'en avons pas eu de preuve et je doute fort que l'avenir nous en donne une. Les réalisations des sociétés de la Couronne et de la bureaucratie du gouvernement ne peuvent tout simplement pas étayer le rêve du ministre.

Il s'inquiète du fait que nos industries extractives appartiennent déjà à 90 p. 100 à des étrangers. Ce n'est pas étonnant. Nous n'avons jamais eu au Canada de lois fiscales nous permettant de créer des capitaux et de faire concurrence aux pays étrangers. Et voici comment on a péché le plus contre le peuple canadien. Encourageons les Canadiens plutôt que les étrangers. Nous continuons de permettre l'importation de capitaux à bas prix de Hong Kong, de Suisse et des pays arabes. Comment pourrions-nous soutenir la concurrence alors qu'il en coûte 50 cents environ pour créer un dollar de capital privé au Canada?

Par le bill établissant Péto-Canada, monsieur l'Orateur, le gouvernement fait un autre pas vers les capitalismes d'État. Les pouvoirs ici prévus sont trop étendus. Il y a des gens à qui il faut absolument dire ce que vous allez dire, et cela jusqu'au bout, vous devez le leur rappeler. Les pouvoirs sont trop étendus pour que les raisons du ministre puissent les justifier. Les résultats des sociétés d'État, qui ne dépendent pas d'encouragements, ne nous permettent pas d'espérer que Péto-Canada soit autre chose qu'une nouvelle assiette au beurre libérale; pas un baril de pétrole, monsieur l'Orateur, mais une gigantesque assiette au beurre.

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Le principal reproche que l'on puisse faire au bill C-8, c'est qu'il constitue une supercherie. Il n'a pas les résultats envisagés. Il n'atteint pas les buts qui, de l'avis du ministre de l'Énergie, des Mines et des Res-

[M. Huntington.]

sources, (M. Macdonald), lors de la présentation du bill, seraient longs à se dessiner. Il n'accomplit rien de tout cela; d'autre part, il réalise bon nombre de choses qui ne figurent pas sur la liste de ses objectifs et qui ont été, à vrai dire, niées de temps à autre par des porte-parole du côté ministériel.

Il est clair que ce bill va changer, sans aucune raison, les rapports entre le secteur privé et le secteur public du pays, qu'il va modifier le climat qui existe actuellement dans la recherche de gisements pétrolifères, de façon à aggraver la situation au lieu de l'améliorer. Par conséquent, monsieur l'Orateur, le bill ne fait rien de ce qu'il propose d'entreprendre et, à vrai dire, il sert à dissimuler une influence susceptible de nuire gravement à l'économie et à la société canadiennes.

En présentant ce projet de loi le 12 mars dernier, le ministre s'est efforcé de nous expliquer pourquoi le Canada se devait d'approuver actuellement ce nouveau bill visant à créer la société Péto-Canada. Il a dit à un moment donné, et je cite ses propos sans détours:

Le gouvernement n'a pas la certitude que l'on pourra compter sur le secteur privé pour mobiliser les capitaux énormes qui seront nécessaires pour assurer une production d'énergie en accord avec les besoins à très long terme des Canadiens.

Autrement dit, il croit que le secteur privé sera à court de fonds à un moment donné. Alors comment propose-t-il de remédier à cela? Il établit une société dont le capital autorisé sera de 500 millions de dollars. Je rappelle à la Chambre que ce montant représente à peu près la moitié de ce que le gouvernement a dépensé l'an dernier et se propose de dépenser pour les honoraires de ses experts-conseils. Pour concurrencer un secteur privé à court de fonds, le ministre propose de créer une société de la Couronne dont le capital autorisé ne représente que la moitié de ce que le gouvernement dépense actuellement en services d'experts-conseils, pour compléter sa propre Fonction publique.

Le ministre a alors essayé de nous donner une deuxième raison. Il a soulevé un autre problème; voici ce qu'il a dit:

Il ne peut avoir, non plus, la certitude que, confrontée avec les possibilités d'investissements et le potentiel géologique prometteurs qu'on trouve à l'étranger, l'industrie pétrolière privée pourra, au cours des prochaines décennies, concentrer sur nos propres secteurs de développement pétrolier tout l'effort qu'exigent nos besoins.

Nous voilà donc devant deux hantises, monsieur l'Orateur. Bien entendu, le premier est la possibilité que Péto-Canada, dont nous sommes en train de définir le financement et que le gouvernement du Canada sera appelé à financer à l'avenir, ne cesse de rechercher du pétrole et continue de dépenser l'argent des contribuables canadiens pour rechercher du pétrole alors que ce ne sera plus rentable. Peut-être vaudrait-il mieux dépenser cet argent pour acheter des approvisionnements d'autres pays du monde. Cette supposition réside manifestement dans la justification présentée par le ministre et tous, quelles que soient nos vues sur la participation du secteur privé, nous craignons que l'argent ne soit gaspillé.

● (2050)

L'autre, tout aussi inquiétant, c'est que le ministre a évoqué le retrait possible du secteur privé de la recherche du pétrole et la production d'énergie. Beaucoup de députés ont manifesté leur crainte, que le présent bill ne fait que renforcer et préciser, que l'entreprise privée ne soit forcée de se retirer au lieu de le faire volontairement.

Quiconque a surveillé l'évolution de la conjoncture énergétique au Canada ces dernières années, particulièrement